



Le cadre juridique nouveau du Qatar pour attirer les investisseurs cryptos

Actualité législative publié le 27/01/2025, vu 133 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

le pays cherche à attirer des investisseurs tout en garantissant une régulation conforme aux standards internationaux.

Le Qatar a récemment réformé son cadre juridique pour encadrer l'utilisation des crypto-actifs, un secteur en plein essor. Le pays a mis en place un cadre législatif complet et moderne, visant à intégrer les crypto-monnaies dans son économie tout en garantissant la sécurité, la transparence et la conformité avec les normes internationales. Cet article explore de manière détaillée les principales règles régissant les crypto-actifs au Qatar, avec un accent particulier sur la réglementation mise en œuvre par la Qatar Financial Centre (QFC), la Qatar Central Bank (QCB), ainsi que les autres initiatives légales récentes.

1. Contexte législatif et objectif de la régulation

Le cadre juridique du Qatar en matière de crypto-actifs repose sur la volonté du pays de soutenir l'innovation financière tout en assurant la stabilité du système financier national. La régulation des crypto-actifs s'inscrit dans la vision stratégique du gouvernement qatari, notamment la **Vision Nationale 2030**, qui vise à diversifier l'économie et à promouvoir la technologie et l'innovation.

Le cadre juridique a pour objectif d'encadrer les acteurs du marché tout en répondant aux préoccupations mondiales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et le financement du terrorisme (CFT). Le Qatar se conforme ainsi aux recommandations du **Groupe d'Action Financière (GAFI)**, en particulier en ce qui concerne la réglementation des crypto-actifs et la transparence des transactions financières.

2. Les autorités compétentes : Qatar Financial Centre (QFC) et Qatar Central Bank (QCB)

a. La Qatar Financial Centre (QFC)

Le **Qatar Financial Centre (QFC)** est une plateforme juridique et réglementaire créée en 2005 pour promouvoir les investissements étrangers. En matière de crypto-actifs, le QFC a développé un cadre législatif spécifique afin de réguler les services financiers numériques. Ce cadre repose sur deux principaux textes :

- **Le Qatar Financial Centre Law (QFC Law)**, qui régit l'ensemble des entreprises opérant dans le QFC. Ce texte a été modifié pour inclure spécifiquement les services de crypto-actifs.
- **Le Qatar Financial Services Regulations (QFCR)**, qui offre des précisions sur les

obligations des entreprises en matière de gestion des risques, de transparence et de protection des consommateurs dans le secteur des crypto-monnaies.

Les entreprises de crypto-actifs souhaitant exercer au Qatar doivent obtenir une licence auprès du QFC et se conformer aux exigences en matière de **KYC (Know Your Customer)**, de **AML (Anti-Money Laundering)** et de **CFT (Counter-Financing of Terrorism)**. Elles sont également tenues de respecter les normes de cybersécurité et de protection des fonds des clients. Cela inclut des obligations telles que la séparation des actifs des clients des actifs de l'entreprise.

b. La Qatar Central Bank (QCB)

La **Qatar Central Bank (QCB)** joue un rôle central dans la régulation des crypto-actifs liés aux paiements et aux monnaies numériques. En 2023, la QCB a publié des **directives sur la monnaie numérique** et a annoncé un projet pilote de la **Qatar Digital Riyal (QDR)**, une monnaie numérique de banque centrale (CBDC). Cette initiative s'inscrit dans les efforts de la QCB pour explorer les opportunités offertes par les crypto-actifs tout en maintenant la stabilité financière et monétaire du pays.

La **QCB Regulation No. (QCB-R-04-2023)** régit spécifiquement les activités des entreprises de crypto-monnaies opérant dans le pays. Les institutions financières et les entreprises offrant des services liés aux crypto-actifs doivent obtenir une autorisation explicite de la QCB et se conformer aux normes de sécurité et de gouvernance imposées par la banque centrale.

3. Les entreprises et les prestataires de services sur crypto-actifs : obligations spécifiques

a. Les prestataires de services sur crypto-actifs (CASP)

Le cadre juridique qatari impose aux **prestataires de services sur crypto-actifs (CASP)** plusieurs obligations réglementaires importantes. Ces entreprises incluent les plateformes d'échange, les entreprises de portefeuille numérique (wallets), et les services de courtage ou de conseil. Selon la **QFC Financial Services Regulations (QFCR)**, toute entreprise souhaitant offrir ces services doit obtenir une licence auprès du QFC. Cette licence est conditionnée par le respect de plusieurs exigences essentielles :

- **Conformité AML/CFT** : Les entreprises doivent adopter des mesures strictes de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Cela inclut la mise en place de procédures rigoureuses de vérification de l'identité des clients, le suivi des transactions suspectes et la coopération avec les autorités de régulation.
- **Gestion des risques** : Les CASP doivent élaborer des politiques de gestion des risques, y compris des protocoles de cybersécurité et des procédures pour la gestion des incidents.
- **Transparence et reporting** : Les entreprises doivent se conformer aux exigences de transparence en matière de reporting financier et d'information sur les activités des utilisateurs.

b. Les Initial Coin Offerings (ICO)

Les entreprises qui souhaitent lever des fonds par des ICO doivent se conformer à la législation relative à la **protection des investisseurs**. En vertu de la **QFC Financial Services Regulations**, toute ICO doit être validée par les autorités compétentes, et les promoteurs doivent fournir aux investisseurs des informations complètes et transparentes concernant les risques associés à

l'investissement, le plan d'affaires et la structure du token émis.

4. Les obligations de conformité internationale : KYC, AML et CFT

Les réglementations qatariennes mettent un accent particulier sur la conformité avec les normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT). En plus des exigences KYC, les entreprises doivent intégrer des outils sophistiqués pour la surveillance des transactions suspectes et la prévention des abus.

Conformément aux **recommandations du GAFI**, le cadre qatari impose une approche basée sur le **risque** pour les entreprises opérant dans le secteur des crypto-actifs. Cela signifie que les entreprises doivent évaluer les risques spécifiques associés à chaque client et chaque transaction, et appliquer des mesures renforcées pour les transactions à haut risque.

5. Sanctions et mesures coercitives

Le cadre juridique qatari prévoit des sanctions sévères pour les violations des règles relatives aux crypto-actifs. Les entreprises opérant sans licence peuvent faire face à des amendes, des interdictions d'exercer, voire des poursuites judiciaires. Les sanctions sont spécifiées dans la **QFC Financial Services Regulations** et peuvent inclure la suspension ou l'annulation de la licence d'exploitation.

De plus, les autorités compétentes ont le pouvoir de fermer des plateformes non conformes ou impliquées dans des activités illégales. Elles peuvent également bloquer l'accès à des services en ligne non autorisés ou non conformes aux normes de sécurité.

6. Perspectives et défis futurs

L'un des principaux défis auxquels le Qatar pourrait faire face est la rapidité d'évolution du marché des crypto-actifs. La réglementation devra constamment évoluer pour s'adapter aux nouvelles technologies, telles que les **smart contracts** et la **finance décentralisée (DeFi)**.

En outre, l'intégration de la **Qatar Digital Riyal** dans l'économie pourrait soulever de nouvelles questions en termes de gouvernance, de cybersécurité et de régulation des transactions transfrontalières. Le Qatar devra également gérer les interactions avec d'autres juridictions, surtout en ce qui concerne la coopération en matière de **lutte contre la fraude transnationale** et la **protection des données personnelles**.